grenier, et n'y trouvant rien à leur convenance, sont repartis par le chemin qu'ils avaient pris pour entrer. Plainte a été déposée.

— *Un vol de 300 francs.* — Mardi, dans la soirée, M. Bonis, fermier aux Moulins, sortit avec toute sa famille laissant la ferme à la garde des domestiques. Mercredi matin, en entrant dans une chambre contiguë à la sienne, le fermier constata avec stupéfaction, qu'une somme de trois cents francs en monnaie avait disparue d'un coffre. Ce qu'il y a de plus étrange dans cette affaire, c'est que des bijoux, qui se trouvaient avec cette somme, n'ont pas été volés

Alost. — La société de Saint-Roch, à Alost, vient d'adresser aux chambres législatives une pétition demandant des modifications au traité de commerce germano-belge en ce qui touche aux houblons.

La pétition conclut à la réciprocité des droits.

Bruxelles. — A propos de la nouvelle citée par un journal de Paris et d'après laquelle le roi des Belges aurait été choisi comme arbitre dans l'incident franco-bulgare, on fait remarquer dans les cercles bien informés qu'aucune négociation n'a encore été entamée à ce sujet. Ni au ministère des affaires étrangères, ni à la cour on n'a encore rien appris concernant cette nouvelle.

— Le baron Goffinet, secrétaire des commandements de la reine, est atteint de l'influenza ; un grand nombre de fonctionnaires du palais sont également atteints.

— Un rédacteur de l'agence Dalziel a vu M. Legrelle-Rogier, chef du département des affaires étrangères du Congo à Bruxelles, à qui il a demandé s'il était vrai que, le roi du Dahomey fût obligé de faire des razzias pour remplir ses engagements à l'égard du gouvernement du Congo belge.

M. Legrelle a déclaré que jamais, en aucune occasion, ce gouvernement ou un de ces agents n'avant contracté aucun engagement avec Béhanzin, qui lui était tout à fait inconnu.

M. Wauters, directeur du *Mouvement géographique* et secrétaire du Congo belge, interrogé également, a dit que la Compagnie du chemin de fer, ayant besoin de bras, avait dû en recruter dans d'autres régions. Des sociétés françaises, anglaises, portugaises ou allemandes ont fait des offres pour ce recrutement,

Ce recrutement se fait dit M. Wauters, de l'embouchure du Sénégal au Niger. La Compagnie du chemin de fer a accepté ces offres. Les engagements se sont librement pour un, deux ou trois ans. La plupart des engagements se font à Widah et sont visés par le consul européen. Mais il n'y a aucun Dahoméen dans les chantiers de la Compagnie.

La *Réforme* de Bruxelles dit que le gouvernement du Congo belge et la maison allemande Woermaun des explications sur cette question et sur le concours qu'ils acceptent ou exigent du roi de Dahomey.

Un drame à Jambes. — Un garde-barrière et sa femme ont été trouvés morts hier dans un champ, à Jambes. Tous deux portaient des blessures à la tête. On se demande si le mari a tué sa femme ou s'ils ont été tous deux assassinés.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 7 janvier* — Célina Castelain, impasse Nabuchodonosor., — Paul Rémillart, rue Charles Quint, 33. — Irma Velghe rue de Lille. — Marthe Blauwblomme, rue de la Balance, 98. — Lievin Baert, rue de Bouvines — Fernand Cochez, rue de Lille, 181. — Jules Lefebre, Hôtel-Dieu. — *Déclarations de décès du 7 janvier.* Marie Vandenhaute, 69 ans, rue St-Jean — Amélie Balcaen, 81 ans, rue St-Jean. — Louis Dorpe, 60 ans, rue du Duc, 33. — Pierre Delory, 5 mois, rue Beaurewaert. — Désiré Liénard, 5 mois, rue de l'Epeule — Julie Vasseur, 1 mois, rue de Lannoy. — Adéline Rassenout, 37 ans, rue Vaucanson, 8. — Baert, présenté sans vie, rue de la Potennerie. — Octavie Fi art, 35 ans, Hôtel-Dieu. Auguste Lascu, 22 ans, Hôtel-Dieu — Alphonse Rigole, 39 ans, Hôtel-Dieu. — Belin, présenté sans vie rue de Lannoy, 225.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 7 janvier.* — Blanche Spebrouck, rue de Gand. — Madeleine Lougez, rue du Caire. — Henri Richeling, rue de Gand. — Pierre Windey, rue de Mouveaux. — Raymond Vandendriessche, rue des Piats. — Julien Denucé, rue Fin de la Guerre. — *Déclarations de décès du 7 janvier.* — Florent Wagnon, 8 ans 7 mois, rue Fin de la Guerre. — Adolphe Fremaux, 34 ans 10 mois, tisserand, rue du Brun-Pain. — Louis Wastyn, 68 ans 4 mois, sans profession, rue de la Croix-Rouge. — Raymond Vandeyvyer. 4 mois, rue des Coulons. — Marie Verfaille, 32 ans, sans profession, Pont de Neuville. — Charles Gadenne, 66 ans, trieur, rue des Phalempins. — Marie Prouvost, 8 mois, rue de Gand. — Catharine Mangez, 75 ans 10 mois, Hospice Général.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 4 au 5 janvier.* — Paul Bamet, rue de la Station. — *Déclarations de décès du 4 au 5 janvier.* — Paul Mullez, 33 ans, ouvrier agricole, Hôpital. — Augustin Demeestenaere, 77 ans, sans profession, Hospice — Desmet, présenté sans vie, rue du Cimetière. — Georges Vanhiewaert, 22 mois, au Christ. — Mathilde Noppe, 59 ans. Mont-à-Leux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 janvier. — La séance a été assez mouvementée, après un début en avance sensible sur hier on a rétrogradé un moment pour rependre un peu en clôture. On ne ferme donc pas aux plus bas cours. On a détaché de nombreux coupons. Après les fêtes du jour de l'an, le marché n'a pas encore retrouvé son orientation. la tendance est assez bonne, mais les affaires laissent un peu à désirer.

Le 3 0/0 est à 95.25. Le nouveau à 95,37 1/2. Les actions de nos grands établissements de crédit sont calmes. Le foncier finit à 1218.75 en coupon de 30. comme hier. La Banque de Paris à 695 en coupon de 20, maintient son avance. Le Lyonnais côte 822.50.

Les fonds étrangers sont moins bien tenus en général. L'Italien ferme à 90,30 en coupon de 2,07. L'Extérieure, sur laquelle on a détaché un coupon de 1 franc, est en avance sur hier de 63 3/8. En Banque, les valeurs minières sont calmes. Le Champ d'or est à 70. Peu de concessions ont été autant contrôlées que celle de la Morena. L'action consolidé son avance à 106,25.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHES D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 7 janvier.

Le cours de l'or est à 373 .|. piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 8 janvier.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 72 balles Plata.

Havre, 7 janvier.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Marché très calme aujourd'hui, la côte a été laissée sans changement.

A terme on a traité 250 balles dont voici le détail : 50 balles Buenos-Ayres sur avril à 137,50 ; 150 balles dito sur juin à 139 et 50 balles dito sur août à 141.

Voici les cours de clôture : janvier 126,50, février 135,50, mars 136,50, avril 137,50, mai 138,50, juin 139, juillet 140, août 141, septembre 142, octobre 143.

MARCHÉS DE CONSOMMATION
ROYAUME-UNI

Halifax, 5 janvier.

La situation du marché est un peu plus active ; la demande est suivie en laines anglaises à prix fermes. Il s'est traité aussi un peu plus de laines d'Australie et les peignés de croisés se vendent à prix haussants.

Dans la branche de fils, les prévisions sont en faveur d'un ton meilleur.

Le commerce de tissus est calme, mais on a confiance en l'avenir.

REVUE ÉCONOMIQUE

Le commerce de peaux de mouton par le port de Bordeaux en décembre 1891 et 1890

Les importations de peaux de mouton par le port de Bordeaux en décembre 1891 se sont élevées à 3.537 b. de Buenos-Ayres, 723 de Montevideo et 139 d'Australie, contre, en 1890, 5.142 balles de Buenos-Ayres, 955 de Montevideo et 632 d'Australie.

Les expéditions ont été en décembre 1891, de 3,057 balles de Buenos-Ayres, 668 de Montevideo et 89 d'Australie, contre, en 1890, 4,516 balles de Buenos-Ayres, 740 de Montevideo et 404 d'Australie.

Les ventes ont porté en décembre 1891, sur 76 balles Buenos-Ayres, 12 balles de Montevideo, et 24 d'Australie, contre, en 1891, 654 balles de Buenos-Ayres et 156 de Montevideo.

Comme on le sait, les affaires en peaux de mouton, ont subi un ralentissement très sensible en 1891.

NOUVELLES DE LA BONNETERIE

BERLIN. — Le commerce d'exportation en général a souffert ce mois de décembre. Exceptionnellement la branche du châle tricot est demeuré tout aussi active que les mois précédents. De grands ordres de l'Amérique du Sud sont parvenus.

Le marché des tissus jerseys en pièces est sans activité.

Les collections en jerseys confectionnés montrent de nombreux modèles jerseys fantaisies : les blouses lawn-tennis, etc. Les blouses sont faites avec des plis larges ou étroits, garnitures genre gauffré, terminées en pointe sur la poitrine et dans le dos. Il est arrivé d'importantes commandes de *coiffures* dans ce genre il existe des modèles en peluche unie ou *fantaisie* et les nuances les plus demandées sont des *blanc, saumon, ciel, caroubier, crême, brique, grenat.*

CHEMNITZ. — L'Amérique du Nord revient à nos genres de fabrication, de nombreuses commandes sont parvenues à beaucoup de manufacturiers qui font travailler jour et nuit en ce moment.

APOLDA. — Les *écharpes de fantaisie en soie et laine*, en soie et chenille, à larges rayures ou à petits dessins damas sont très demandées. Les fichus peluche vont continuer à se vendre mais dans des dessins plus unis. Les rayures, les pois, les losanges et autres laines et soie, constitueut une bonne partie des collections nouvelles.

Les garnitures *chenille* sont un peu délaissées et les franges *effilé* sont en plus grand nombre.

Il se fabrique aussi de très jolies coiffures de dames et d'enfants en tissus faits au métier.

LEICESTER. — Les fêtes de Noël ont amené beaucoup d'activité dans toutes les branches de la bonneterie et les stocks diminuent sensiblement. Les articles de fantaisie se vendent cependant moins bien que les articles unis, mais en général la vente est assez bien soutenue.

NOTTINGHAM. — Des ordres assez nombreux sont arrivés et ils se répartissent dans les différentes classes de la fabrication de la contrée.

Les articles en cachemire ont une demande très suivie et nous avons vu de grandes maisons ne pouvant livrer, s'approvisionner chez de tout petits fabricants,

Pour la saison prochaine, quelques-uns se disposent à produire un stock plus important. Les articles en mérinos en laine naturelle se vendent en quantité suffisante.

On se plaint sur notre place du mouvement protectionniste de l'Australie.

BELFAST. — Les manufactures de bonneterie font un rapide progrès, dans le nord de l'Irlande. Un établissement important s'est monté à *Lurgon* près Belfast.

FRANCE

ROANNE, 23 décembre. — Toutes nos maisons ont mis leurs voyageurs en route, c'est le mois prochain que nous verrons les premiers ordres remettre un peu d'animation dans les ateliers.

Le réassortiment, qui semblait devoir être important au début de la saison, n'a pu écouler les stocks de toux ceux qui en avaient. Les capulets, les pèlerines sont en assez grand nombre dans les collections.

TOURCOING-ROUBAIX. — La branche de tissu jersey est assez calme. La fin de la saison ne semble pas relever le marché. Les prix suivant les cours des matières ont bien laissé ! quelques genres nouveaux sont essayés ; mais il faut attendre le printemps prochain pour avoir le droit de fonder quelques espérances sur eux.

BAGNÈRES. — Les fabricants de châles, se montrent confiants dans la nouvelle campagne. La dernière a été assez bonne et la prochaine se présente sous des auspices plus brillants. Les droits votés sur les articles *châles, fichus* et sur les *tissus, tricots* fermeront l'entrée en partie aux articles de Berlin et d'Apolda; d'autre part, les demandes se présentent nombreuses dans les *tissus, peau d'agneau, tissus velours* etc.

TROYES. — Le mois de décembre a présenté un peu d'animation ; il s'est traité quelques affaires importantes dans les articles coton, quant aux articles de laine, quelques uns sont de vente assez courante et parmi eux les genres en laine naturelle; les approvisionnements de quelques maisons leurs ont permis de satisfaire aux demandes pressées d'une clientèle que la température seule oblige à acheter peu à l'avance.

LYON. — La fabrication des Tricots s'attendait à meilleure fin d'année. Le froid était escompté par les fabricants de gants et de Jersey qui n'ont pas écoulé tout leur stock.

SANTERRE. — Les collections de Gillets de chasse sont terminés et un grand nombre de voyageurs sont déjà en route ; dans une prochaine correspondance nous passerons en revue les branches de l'industrie tricotée de Santerre qui se perdent de plus en plus et qui disparaitront de chez nous si les grandes maisons n'essayent d'utiliser tous les métiers et les ouvriers inoccupés.

(Moniteur de la Bonneterie).

COTONS

(*Dépêche communiquée par* M. LÉON CLERC)

Liverpool, 8 janvier, 12 h. 53.

Vente : 8.000 balles. Marché calme mais soutenu, soit 3 à 4/64 d. de baisse sur hier, même heure.

Janvier.....	3 57/64	Juin-Juillet....	4 12/64
Janv.-Février.	3 57/64	Juillet-Août...	4 15/64
Février-Mars.	3 61/64	Août-Septemb	4 19/64
Mars-Avril....	4 00/64	Octobre.....	..
Avril-Mai.....	4 04/64	Novembre.....	
Mai-Juin.....	4 08/64	Décembre.....	

Le Havre, 7 janvier.

(*De notre correspondant particulier*)

Cotons. — Le disponible est toujours calme et les prix sont faciles ; le low-middling New-Orleans vaut 51,50. A terme, la cote de ce matin a été laissée sans changement pour janvier et baissée de 12 cent. 1/2 pour les autres mois ; ensuite on a pu traiter de 12 cent. 1/2 à 25 centimes au-dessus.

Cette après-midi marché faible et on a fait du low-middling Georgie à 50 fr. A livrer on a traité un millier de balles New-Orléans entre autres du middling à 52,50, rendu au Havre. Le terme est en baisse de 50 cent. à 62 cent. 1/2 sur la cote de ce matin.

En disponible on a fait 324 balles dont voici le détail :

20 balles New-Orléans à 51,50, 90 b. dito 55, 50 b. Georgie à 50. 100 b. Texas à livrer steamer « Empea » 51,50, 55 b. Oomra à 42,50.

A terme on a traité 1950 balles dont voici le détail :

50 b. sur janvier à 48, 150 b. dito à 47 3/8, 200 b. sur mars à 48 1/2, 750 b. dito a 48 1/4, 50 b. sur avril 49 1/4, 250 b. dito à 49, 50 b. sur mai 69 1/4, 250 b. sur juin 50 1/4. 100 b. sur juillet 50 3/4 ; 100 b. sur décembre à 53.

Voici les cours de clôture : janvier 47 1/2; février 47 3/4 ; mars 48 1/4 ; avril 48 3/4 ; mai 49 1/4; juin 49 3/4; juillet 50 1/4; août 50 3/4 ; septembre 51 1/4 ; octobre 51 3/4 ; novembre 52 1/4 ; décembre 52 3/4.

Le disponible a baissé hier de 1/16 c. à Savannah Galveston et Saint-Louis.

Les futurs ont baissé de 1 à 6 p. à New-York et de 1 à 2 p. à New-Orléans.

A Liverpool on a traité aujourd'hui 10.000 balles en disponible à prix facile.

Manchester, 5 janvier.

Tissus et filés. — Marché calme en tous genres, quelques transactions ont eu lieu en tissus convenables pour l'Inde, toutefois pour des marchés de moindre importance et la consommation les affaires continuent à se borner au strict détail. Les prix toutefois sont assez bien soutenus et il y a peu de pression à la vente, Les filés sont lourds et les *cotations pour les qualités communes* sont quelque peu irrégulières.

LIN, JUTE & CHANVRE

Bergues (Nord), 4 janvier.

Lins. — 1,005 kil. exposés et vendus aux prix de 1,25 à 1,55 les 1/2 kil.

Le Mans (Sarthe), 2 janvier.

Chanvres.. — Il a été amené 880 kil. de chanvres, qui ont été vendus activement.

1re qualité, de 31 à 35 fr. les 50 kil.; 2e qté, de 26 à 30 fr.; 3e qté, de 22 à 25 fr.

Belfast, 4 janvier.

Lins. — Arrivages pendant la dernière quinzaine de décembre, 1164 tons dont 904 du Continent. Exportations 121 tons. Sur les divers marchés il a été apporté 87 1/2 tons, qui ont obtenu 3s. 9d. à 8s. 7 1/2d. par pierre. La plupart des renforts se *composant de qualité ordinaire ou moyenne les* affaires ont été généralement languissantes ; les bonnes qualités, par contre, ont été activement recherchées.

Fils — Comme d'ordinaire à cette époque de l'année la production et la consommation ont été restreintes et par suite les transactions très peu suivies. Prix sans changement calmes.

Toiles. — Marché très calme.

Départs de correspondances des pays d'Outre-Mer

Le steamer *Magdalena*, de la Royal Mail Company, partira de Southampton (via le Havre) le 14 janvier pour Vigo, Lisbonne, Saint-Vincent, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres (en transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario.)

Le steamer *Ville de-Strasbourg*, de la Compagnie havraise péninsulaire de navigation à vapeur, partira de Bordeaux le 15 janvier pour Diego. Suarez, Tamatave, Port-Louis (Maurice) et la Réunion.

Le steamer *Oxus*, de la Compagnie des Messageries Maritimes, partira de Marseille le 10 janvier 1892 pour Port-Said, Suez, Aden, Colombo, Singapore, Batavia, Saïgon, Haïphong, Manille, Hong-Kong, Shang-Haï, Hiogo et Yokohama.

Le steamer *Avon*, de la Royal Mail Company, partira de Londres (via le Havre) le 13 janv. pour les Antilles, Jamaïque, Savanilla, Carthagène, Colon, Limon et Grey-Town.

Le steamer *Holsatia* de la Compagnie hambourgeoise-américaine, partira du Havre le 10 janvier pour la Havane, Vera-Cruz et Tampico.

Le steamer *Don-Pedro*, de la Compagnie des Chargeurs réunis, partira du Havre le 10 janvier (touchant à Pauillac), pour Ténériffe, Montevideo et Buenos-Ayres (en transbordement à Montevideo pour Rio-Grande-du-Sud, Pelotas, Porto-Alégre, et à Buenos-Ayres pour Rosario).

Le steamer *Orizaba*, de la Compagnie Orient Line, partira de Londres le 15 janvier pour Adélaïde (Sémaphore), Melbourne et Sydney.

Sucres

LILLE, 8 janvier.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour Off.	Cours du jour Dem.	Cours précéd.
Suc. n°3 (88 deg.)....	25 75	.. ..	92 50 .. ..
— acquitté.....	.. .. ..	.. ..	.. .. ..
— pain 6 k. n° 1...	11	.. ..	110 . ...
Betteraves disp....	45 75	.. ..	45 75 .. ..
Mélasse.....	.. .. ..	.. ..	.. .. ..
fin 3/6 disponib....	.. .. ..	.. ..	.. .. ..

Bourse commerciale de Paris du 7 janvier

	7	6		7	6		7	6
Alcools			**Blés**			**Farines**		
Cour.	48 50	48 ..	Cour	26 25	26 50	Cour..	57 25	58 .
Févr..	47 75	47 ..	Cour	26 75	26 75	Févr..	57 75	58 25
M.-A.	47 50	47 25	M.-A.	27 ..	27 25	M.-Av.	58 50	58 75
4 mai.	46 25	46 25	Prem	27 25	27 50	4 mars	59 ..	59 25
Sucres			4 mars	27 50	27 50	4 mai.	59 50	60 ..
Cour.	20 50	21 ..	**Avoines**			Corbeil	62 ..	62 ..
Févr..	21 25	21 25	Cour.	15 75	16 ..	**Sucres**		
M.-A.	21 ..	21 75	Cour.	16 ..	16 25	Cour..	41 75	41 62
4 mars	21 25	21 ..	M.-A.	16 50	16 50	Févr..	42 12	42 ..
4 mai.	20 75	21 25	4 mars	17 25	17 25	4 mars	42 87	42 75
Colza			4 mai	17 ..	17 25	4 mai..	43 25	43 37
Cour	61 ..	62 ..	**Lin**			.. ..	.. ..	.. ..
Févr.	61 75	62 50	Cour.	48 ..	48 25	Roux .	39 ..	38 75
M.-A.	62 50	63 50	Févr	48 75	49 ..	Raffin	101 ..	104 ..
4 mars	63 75	64 50	M.-A.	49 75	50 ..			
			4 mars	51 50	50 50			

LE HAVRE, 7 janvier.

(*Cote de la Clearing-House*)

COTONS

Janvier.....	48 ..	Mai.....	49 75	Septembre..	61 75
Février.....	48 55	Juin.....	50 25	Octobre.....	.. ..
Mars.....	48 85	Juillet.....	50 75	Novembre..	.. ..
Avril.....	49 25	Août.....	51 25	Décembre..	.. ..

CAFES

Janvier....	81 25	Mai.....	77 ..	Septembre.	76 ..
Février. ..	80 ..	Juin.....	76 25	Octobre....	.. ..
Mars.....	78 75	Juillet.....	76 ..	Novembre.	.. ..
Avril.....	77 25	Août.....	76 ..	Décembre.	.. ..

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

PASTILLES EM. PONCELET
POURQUOI TOUSSER !

REFROIDISEMENTS, MAUX DE GORGE

En trois jours, guérison garantie, avec preuves à l'appui, des *Maladies de poitrine : Rhumes, Bronchites, Asthmes, Oppressions, Coqueluche, Rhumes de cerveau, etc.*, par les *Pastilles Em. Poncelet*, ainsi que des *maladies de la gorge et de la bouche.* Ces pastilles, au *Goudron, Ipeca, Réglisse, Chlorate de potasse*, etc., constituent le seul remède basé sur les dernières données de la science. Après avoir essayé tout, prenez les *Pastilles Em. Poncelet*, et vous serez guéri. Elles ont trois modes d'action : elles opèrent par contact, par absorption et par inhalation. Par contact : en se dissolvant dans la salive, elles la chargent de chlorate goudronné et en font un gargarisme préventif et efficace. Par absorption : en s'absorbant par l'estomac, elles charient dans le sang des substances médicamenteuses énergiques et bienfaisantes. Par inhalation : pendant qu'elles se fondent en bouche, l'air respiré se sature de vapeurs goudronneuses. Ces vapeurs, portées à leur maximum d'efficacité par la combinaison avec le chlorate, sont véhiculées dans les organes respiratoires, où elles calment désinfectent et guérissent. Il n'est pas sans intérêt de constater les propriétés antiseptiques des *Pastilles Em. Poncelet*, en ce moment où il est tant question de microbes ou animalcules comme sources de toutes les maladies. Ces propriétés n'existent à un si haut degré dans aucune préparation de ce genre. Les *médecins prescrivent les Pastilles Em. Poncelet aux personnes qui doivent se* rendre dans des lieux où l'air est vicié, pour les mettre à l'abri de maladies épidémiques. Ces pastilles sont aussi un remède puissant pour les gens qui fatiguent de la voix et elles agissent toujours là même où les autres médicaments n'ont pas opéré. Généralement les personnes qui toussent, ayant l'stomac chargé de bile ne savent digérer les grosses pastilles ni les matières trop sucrées. C'est pour parer à cet inconvénient que M. PONCELET, pharmacien-chimiste, a fait ses Pastilles très petites et avec des substances comprimées. Elles sont agréables au goût, énergiques, et elles ne fatiguent pas l'estomac. Les enfants les prennent comme bonbons On peut aussi les absorber sous forme de sirop, en les faisant fondre dans de l'eau sucrée. Ces Pastilles si efficaces dans les maladies de la poitrine, de la gorge et de la bouche, ne sont pas une médication nouvelle et à l'essai ; elles sont une vieille connaissance des personnes qui toussent. Depuis des années, la presse entière en fait l'éloge dans ses colonnes, et des milliers de personnes guéries font appel aux malades qui ne les ont pas encore employées. Les médecins les prescrivent journellement à leurs malades.

DANS TOUTES LES PHARMACIES 1 FR. 50 LA BOITE DE 100 PASTILLES

Les Pastillles Em. Poncelet sont présentées dans des boites en métal argenté, boites mignonnes, ne rappelant nullement la drogue et se glissant en poche comme un bijou. C'est le dernier mot de la science.

Nous mettons le public en garde contre toute boîte plus ou moins ressemblante qui ne porterait pas notre signature en rouge sur l'étiquette et la même signature gravée sur le devant de la boite et celle de G. Delaporte sur le côté opposé.

Afin d'éviter les retards, les frais d'envoi et les embarras d'écriture nous prions les malades de s'adresser aux dépositaires ou à leurs pharmaciens, qui doivent posséder les véritables Pastilles Em. Poncelet.

Quelques certificats entre 10,000. — Tous ces Certificats sont légalisés par le Maire de la Commune

M. **Delaporte**, pharmacien à Roubaix (Nord) France Je viens vous prier d'avoir la bonté de m'envoyer pour la somme de dix francs ci-joint mandat-poste, de vos précieuses **Pastilles Em. Poncelet**, par colis postal, à l'adresse ci-dessous, elles m'ont rendu un grand service l'hiver passé, j'en avais fait rapporter de la pharmacie Brouhon de Serainof. En attendant, veuillez agréer mes sincères salutations. J.-B. VASSART, à Rentéria (Espagne).

M. **Delaporte**, pharmacien, Roubaix (Nord), J'ai été guéri en quelques jours d'un très fort rhume avec vos **Pastilles Em. Poncelet**. Sur ma recommandation, plusieurs de mes amis ont été guéris comme moi en peu de temps. Je vous remercie et tâcherai de faire connaître le produit. Paris, le 23 Juin 1891. J. BRULÉ, rue Poulet 13.

M. **Delaporte**, pharmacien-chimiste, Roubaix (Nord). Je ne saurais trop vous remercier de vos **Pastilles Em. Poncelet**. Je suis tout à fait guéri après dix années de souffrance. Je ne ressens plus aucune douleur. Je compte bien. Monsieur aller vous remercier moi-même à Roubaix. T. BARBAZON Paris Grenelle, le 11 Juillet 1890.

Gouy en Gohelle (Pas-de-Calais). M. **Delaporte**, pharmacien, Roubaix (Nord), Veuillez avoir l'obligeance de m'envoyer deux boites de **Pastilles Em. Poncelet**. *Moi-même étant très bien trouvé pour moi-même et ayant ma* mère fortement enrhumée en ce moment, je tiens à la guérir avec les **Pastilles Em. Poncelet**, comme j'ai été guéri. Votre serviteur reconnaissant. J. DEVIENNE.

Gouy en Gohelle (Pas-de-Calais). M. **Delaporte**, pharmacien à Roubaix, Je vous engage à bien faire connaître les **Pastilles Em. Poncelet**, une seule boîte a suffi pour guérir trois de mes enfants qui toussaient horriblement. C'est certain et peu coûteux, ce qui est un double avantage. Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations avec ma reconnaissance. Femme BIENCOURT.

Nous remplirions les quatres pages du journal si nous voulions citer les noms seulement des personnes guéries par nos pastilles.

Dépôt pour le gros, France et Colonies : G. DELAPORTE, pharmacien, rue de la Gare, Roubaix (Nord)

DÉPOTS. — **Aix-les-Bains** : Bocquin, pharmacie centrale ; Foliet, pharmacie de l'établissement thermal. **Amiens** : Bor. Dorchy, Godin, Savary, Tremollet. **Anzin** : E. Roussel. **Armentières** : Dufour, Six, Van Grevelynghe. **Arras** : Averlan. Boullet-Duhaupas, Segar. **Avesnes** : Chauveau, Delmotte. **Bordeaux** : F. Chaume, quai de Bacalan, 86 ; Clerc, cours du XXX Juillet, 29. **Boulogne sur Mer** : Chamonin, Guerlin, Jomin, Leroux pharmacie A. Lefebvre, L. Cappon, success. **Cambrai** : Simonot, Boileux, Girard, Wagon. **Condé sur l'Escaut** : A. Bont. **Douai** : Delaoutre, Ruskoné. **Dunkerque** : Allemès, De Lylle, Terlinck, Vanest, Lefebre, Vebavelaere, Baras **Fontainebleau** : Pharmacie anglaise, en face le jardin de Diane. **Hazebrouck** : Queva-Tuyten. **Hénin-Liétard** : Delaure. **La Bassée** : Polle. **Le Cateau** : Mutin. **Lille** : Bruneau, Gobert et Cie, Leclercq Coasne. **Lyon** : Bérard pharmacie des Terreaux ; Prudon, 3, rue de la République ; Degoulet, 1, place des Jacobins. **Marseille** : Raybaud, 7, rue de la République ; Cros, pharmacie centrale, 11, rue Noailles. **Maubeuge** : Pharmacie Monier, J. Husard, successeur. **Mézières** : Dogny. **Monte-Carlo** : Cruzel. **Nancy** : Pharmacie centrale, A. Posfelder. **Nantes** : A. Favreau, O. Blais, Grande Pharmacie nantaise, P. Philippe. **Orléans** : Cribier, J. Dangay, Robert, Olivier. **Paris** : Pharmacie normale, 19, rue Drouot ; Pharmacie Mathieu, 176, rue St-Honoré ; Pharmacie des spécialités, Callmann, 11, boulevard de Strasbourg ; Panel, pharm. centrale des Charonne 86, rue de la Réunion ; Pharm. générale française et anglaise, 51, rue de Passy ; Pharm. des Acacias, A. Gobert, 40, rue des Acacias, près l'avenue Carnot. **Reims** : Vincent Loby, A. Christiaens, P. Lamorlette. A. Bonnard. **Réthel** : Pharmacie Leroy, C. Marcotte, successeur. **Toulouse** : F. Debarry et G. Destouet P Cany. **Tourcoing** : Provost, Vanneufville, Boyaval. **Tours** : Pasquier et Sergent, Christofleau. **Valenciennes** : Sabin-Soulet, Besnard, Caffiaux, Dugardin, Beck. **Versailles** : Hebert, **Vichy** : Fodit, Sautereau.

On reçoit dans les bureaux du **JOURNAL DE ROUBAIX** des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Etude de M. Emile DUVILLIER, avocat-agréé, 3, rue de l'Industrie, à Tourcoing.

MODIFICATION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seings privés, en date à Tourcoing du quinze février 1891, enregistré à Tourcoing, déposé et publié conformément à la loi, M. Paul KASTEN, ancien représentant de commerce à Tourcoing, et deux autres personnes dénommées audit acte, ont formé entre eux une société commerciale, en nom collectif à l'égard de M. Paul KASTEN, seul gérant responsable de l'intégralité des engagement sociaux, et en commandite simple à l'égard de deux autres personnes dénommées à l'acte, tenues seulement des engagements sociaux jusqu'à concurrence de leur apport.

Cette société a pour but l'achat et la vente des laines en tous genres.

Le siège social est fixé à Tourcoing, rue de l'Industrie, n° 15.

La raison et la signature sociale sont :

KASTEN & COMPAGNIE

La durée de la société est fixée à six années consécutives, qui ont commencé le 15 février 1891 pour finir le 15 février 1897.

Aux termes de l'article 13 dudit acte, faculté était réservée à M. Charles KASTEN, frère de M. Paul KASTEN, d'entrer dans ladite société en qualité d'associé en nom collectif sous certaines conditions stipulées à l'acte.

Ceci exposé :

Il résulte d'un deuxième acte sous seings privés, entre les mêmes parties, en date à Tourcoing du 31 décembre 1891, enregistré à Tourcoing, le quatre janvier 1892, que M. Charles KASTEN, avec l'assentiment des autres partier, a déclaré user de la faculté stipulée à son profit et entrer, à partir dudit jour 31 décembre 1891, dans la société

KASTEN & COMPAGNIE

en qualité d'associé en nom collectif.

En conséquence M. Charles KASTEN gèrera et administrera la société au même titre que M. Paul KASTEN, il aura la signature sociale et les engagements par lui souscrits pour les affaires de la société, et sous la raison sociale, obligeront celle-ci.

En cas de décès de l'un des gérants, la société continuera avec le survivant comme seul associé-gérant, et les héritiers du décédé devront, pour le règlement de leurs droits, s'en référer aux énonciations de l'inventaire qui aura précédé le décès, celui-ci fixera irrévocablement les droits du défunt, et le *de cujus* sera réputé au regard de sa veuve ou de ses autres ayants droit, avoir toujours été seul propriétaire de son actif social vis-à-vis de la société.

Les héritiers du *de cujus* ou ses ayants cause devront désigner un seul d'entre eux pour les représenter tous dans leurs rapports avec la société.

Le décès des deux associés-gérants amènera la liquidation de la société et celle-ci sera poursuivie par le liquidateur que désigneront les commanditaires et les représentants du décédé.

En cas de dissolution de la société pour autre cause, la liquidation sera faite par MM. Paul et Charles KASTEN, auxquels les commanditaires pourront adjoindre un mandataire de leur choix.

Il n'est rien changé à l'acte de société du quinze février 1891, sauf ce qui est ci-dessus indiqué, notamment en ce qui concerne le capital social fixé à 124,000 fr. dont moitié est fourni par les commanditaires.

Pour extrait conforme à l'acte dont deux originaux ont été déposés le cinq janvier 1892, l'un au greffe du Tribunal de commerce de Tourcoing, l'autre au greffe de la Justice-de-Paix du Canton-Sud de Tourcoing.

(*Signé*) : Paul KASTEN, Charles KASTEN.

292 1d

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

A VENDRE

sur le pied de 3 p. o/o du revenu

11 Hectares 50 Centiares

D'EXCELLENTES

TERRES

D'UN SEUL TENANT

à front de la grand'route entre Roubaix et Lille, louées 1,660 fr. par an et les impôts.

S'adresser pour tous renseignements à Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy. 29133

Ventes diverses

CONTINU A RETORDRE On demande à acheter un continu à retordre, système Stéhelin. Réponse au bureau du journal, aux initiales G. E. 29205

PIANO A vendre un très bon piano Kleu. S'adresser 122, rue de Lille, Roubaix. 29178

CESSIONS

Etablissement industriel

A céder de suite, après fortune, dans une grande ville du Nord, un magnifique établissement industriel, avec une magnifique habitation, cet établissement produit des bénéfices considérables, garanti sur contrat par documents, cette industrie ne subit aucune fluctuation, facile et agréable à diriger, conviendrait à un fils de famille, grandes facilités de paiement pour une grande partie. Prix deux cent mille francs. Ecrire de suite au bureau du journal, sous les initiales R. C. Rien des agences. 29167

ÉPICERIE A CÉDER 45, rue Druot, à Roubaix. 29206d

Demandes & offres D'EMPLOI

AGENT établi 1877, à Paris, très connu, clientèle d'exportation, cherche bonne maison de Roubaix, d'étoffes nouveautés pour meubles, commissionnaire ou fabricant, n'ayant pas d'agent visitant cette clientèle. — Ecrire M. A. F. R., 29, rue de Rocroy, Paris. 29153

PLATA Monsieur très sérieux, ayant habité la Plata pendant 20 années, parlant parfaitement l'espagnol, possédant nombreuses relations à Paris, désire trouver emploi chez négociant ou commissionnaire. Meilleures références. Adresser réponses aux